



COMMUNE DE
LA BOISSIÈRE
DE MONTAIGU



SYDEV – AVENANT N°1 - CONVENTION DE TRAVAUX D'EFFACEMENT DES RÉSEAUX HTA - RUE DE LA RENAUDIÈRE

Suite au refus exprimé par des riverains de la rue de la Renaudière, l'implantation du nouveau transformateur HTA a été déportée à 200 m du lieu initialement programmé. Ceci entraînera un surcoût de 2 115 €, sur un total de participation communale de 15 609 € TTC. Cet avenant est accepté par le conseil municipal.



VENDÉE EAU - PROPOSITION DE CONVENTIONS DE TRAVAUX POUR :

> L'EXTENSION DU RÉSEAU ET L'AJOUT D'UNE ANTENNE AEP RUE DE LA RENAUDIÈRE

Le conseil a accepté la signature de cette convention afin de desservir les éventuels futurs logements de ce secteur. Le coût des travaux est évalué à 2 932,01 € TTC, et la participation communale serait de 50 %, soit 1 466 € TTC.

> L'EXTENSION DU RÉSEAU ET LA CRÉATION DES BRANCHEMENTS AEP – LOGEMENTS LOCATIFS HLM DES ECOTAIS 3

Le conseil accepte aussi la convention pour les travaux de desserte des six logements locatifs HLM. Le coût des travaux est estimé à 4 588,57 € TTC, avec une participation communale de 50 %, soit 2 294,28 € TTC.

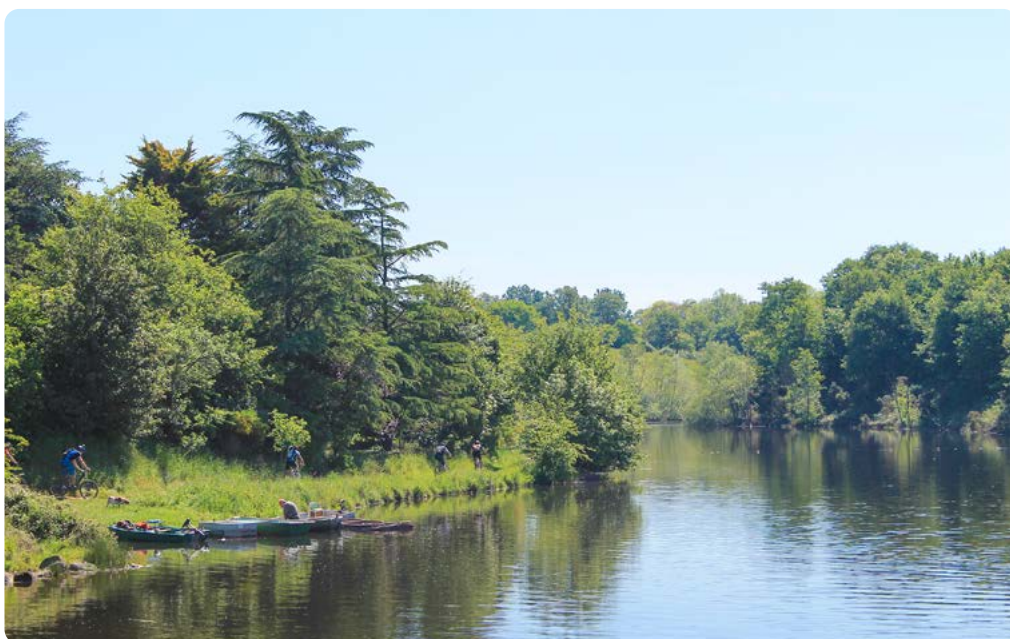


CONVENTION COMMUNE - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-FULGENT- LES ESSARTS - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE - PARTICIPATION À L'ENTRETIEN DES PROPRIÉTÉS DÉPARTEMENTALES ET SENTIERS DE LA BULTIÈRE...

L'Établissement Public Territorial qui s'occupait de l'entretien des pourtours du lac de la Bultière ne va plus l'assumer, financièrement notamment, en 2022.

Dans le cadre des terrains relevant des Espaces naturels Sensibles (ENS), le Département prend en charge 70 % des dépenses, les 30 % restant sont à la charge des collectivités de la Communauté de communes du Pays de Saint Fulgent - Les Essarts et de la commune de la Boissière. Le montant total de l'entretien est estimé à 35 000 €, et il reste donc à la charge des collectivités 10 500 €. Ce montant sera réparti en fonction de la surface relevant de chaque collectivité. Pour la Boissière il s'élèvera donc à 3 914,40 €. Le Département impose aussi une surveillance régulière du site, celle-ci reviendrait à 652,40 € pour notre commune, soit un total entretien-surveillance de 4 566,80 €/an. Ce montant, qui est une estimation pour l'entretien, sera revu chaque année.

Le conseil municipal, après une discussion sur la pertinence de cette prise en charge, en a validé le principe.



> AMÉNAGEMENT DES PONTS DE LA PINSONNIÈRE ET DE LA RENAUDIÈRE :

La Sté GILLOT a remis le devis du garde-corps du pont de la Renaudière, qui sera personnalisé avec le logo communal pour un montant de 6 395,40 € TTC, installation comprise.

De même pour le pont de la Pinsonnière avec un devis de 4 569,63 € TTC, sans l'installation effectuée par le service technique. Les deux devis ont été acceptés.



> ÉLAGAGE LE LONG DES VOIES COMMUNALES POUR LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE EN 2022 :

La prise en charge des travaux d'élagage se fera par les agents du service technique municipal à l'aide d'une nacelle, avec l'accompagnement des agriculteurs et ou propriétaires concernés pour le ramassage des branchages coupés. Des travaux de ce type seront prochainement réalisés sur les secteurs des villages de la Brémière – La Chevèrière – La Mandinière, concernés par l'arrivée du réseau via Treize Septiers.

> CENTRE DE TRI DE TRIVALIS - STE ANNE :

La case à verre a été habillée par l'entreprise **LCA** avec des panneaux en bois.



> VIDÉOPROTECTION :

La phase 1 dont la réalisation est prévue d'ici la fin de l'année 2022, verra l'installation de caméras sur mâts ou poteaux place de la Noue, entre le Proxi et le parking de la boulangerie, ainsi que rue de Nantes au niveau du Calvaire de la Biroterie, et sur le parking du stade municipal. La commune devra se doter d'un local technique pour centraliser les équipements d'enregistrement-réception des vidéos.



BÂTIMENTS



SALLE DE SPORTS

> **Le défibrillateur** a été réinstallé à la salle de sports.

> **Les Ets Didier BONNET** ont remis un devis pour la fourniture de 9 bancs et d'un meuble pour les associations, pour un montant de 10 577,28 € TTC.



ÉGLISE

> **Les Ets LUSSAULT** vont intervenir prochainement pour remplacer le coffret électrique des cloches, pour un montant de 2 872,26 € TTC.



> **Mme DURAND, Conservatrice Déléguée des Antiquités et Objets d'Art de la Vendée, au Conseil Départemental**, a procédé au récolement des objets classés conservés dans l'église (croix, ciboires, chasuble, étole... portail...) le mardi 1^{er} mars 2022. Des préconisations ont été formulées dans le procès-verbal, pour assurer la protection de certains de ces objets.





SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2022

Les propositions d'attributions de subventions aux associations pour l'année 2022, préparées par les commissions Finances, Sports, et Action Sociale, ont été entérinées par les membres du conseil, après présentation.

• sur le budget communal pour un total de 17 490 €

Associations	Subventions votées pour 2022
SPORT	
EB FOOT	2 100 €
TENNIS CLUB LA BOISSIÈRE	420 €
ABV	795 €
BADMINTON	100 €
ST LOUIS GYM CHAVAGNES	90 €
BASKET DE LA GUYONNIERE	225 €
AJA GYM	45 €
ANIMATION-LOISIRS	
CLUB DES LOISIRS	200 €
SOCIETE DE CHASSE	380 €
AICP	150 €
UNC/AFN	300 €
LE PETIT THÉÂTRE	1 000 €
ÉCOLE DE MUSIQUE	400 €
FOYER RURAL/ K DANSE	1 965 €
AEJBM – SERVICE MULTISPORTS	600 €
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE	3 800 €
BUXIA NATURE	1 100 €
ÉDUCATION...	
OGEC - CLASSES DÉCOUVERTES	2 925 €
OGEC - COURSES PÉDESTRES	300 €
APEL	210 €
SOCIAL	
COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES DU PERSONNEL	385€
TOTAL	17 490 €

• sur le budget du CCAS pour un total de 1 820 €

Associations	Subventions votées pour 2022
SOCIAL	
ADAPEI ARIA	100 €
AREAMS	50 €
DONNEURS DE SANG	100 €
FÉDÉRATION DES MALADES ET HANDICAPES	55 €
France ADOT - DONS D'ORGANES	55 €
LES AMIS DE LA SANTÉ	150 €
LES AMIS D'OXALIS	400 €
MDAV	110 €
PROTECTION CIVILE MONTAIGU	300 €
SECOURS CATHOLIQUE	200 €
SECOURS POPULAIRE Français	200 €
SOS Femmes Vendée	100 €
TOTAL	1 820 €



MONTANT DES LOYERS DES LOGEMENTS-LOCAUX COMMUNAUX POUR 2022-2023

Une légère révision des loyers mensuels des différents logements ou locaux communaux en charge de la commune et du CCAS a été décidée pour 2022-2023, par le conseil municipal. Ces loyers seront donc les suivants pour la période à venir :

Désignation	Loyer mensuel 2022-2023
Logement du 1, rue de la Poste (à partir du 1/10/2022)	393 €
Centre Périscolaire, 3 rue de la Poste	753 €
T1 du Foyer Soleil (6) (à partir du 1/07/2022)	253 €
T2 du Foyer Soleil (11) (à partir du 1/07/2022)	313 €
Garages du Foyer Soleil (5) (à partir du 1/07/2022)	22 €
Participation entretien Foyer Soleil (à partir du 1/07/2022)	23 €
Locaux du 8 bis rue de Clisson (depuis le 1/04/2022)	807,48 €
Boulangerie (depuis le 1/01/2022)	864,44 € HT
Restaurant (depuis le 1/01/2022)	918,47 € HT
Cabinet de Sage femme (depuis le 15/12/2021)	302,99 € HT



CONTRAT D'ASSOCIATION – PARTICIPATION PAR ÉLÈVE – ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Comme chaque fin d'année, la commission des affaires scolaires a rencontré les responsables de l'OGEC et la directrice de l'école, pour fixer la participation communale par élève. L'objectif de celle-ci est de contribuer aux dépenses de fonctionnement de l'établissement scolaire, au regard du contrat d'association.

Année scolaire 2021-2022			
Forfait versé par élève	674 €	714 €	+ 5,93 %
Effectif moyen	213	196	- 7,98 %
Primaire	136	128	- 5,88 %
Maternelle	77	68	- 11,69 %
Participation prévue	143 600 €	140 000 €	- 2,51 %

À noter que la Préfecture de Vendée a communiqué les coûts moyens départementaux par élève dans les écoles publiques de Vendée, à savoir, 451 € pour les classes primaires, et 950 € pour les classes maternelles, soit une moyenne simple de 700,50 € par élève.

• **MONTAIGU-VENDEE** a communiqué le montant de la participation financière à verser au titre des dépenses de fonctionnement 2020-2021 pour les 18 élèves de la Boissière scolarisés dans ses établissements scolaires publics (13 556,07 € + 281,44 € en 2019-2020 pour 18 élèves). Montant selon les classes : 315,06 € en primaire, et 1 599,62 € en maternelle.



VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION 2021 ET AFFECTATION DES RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT

Afin de permettre le report des résultats financiers de l'exercice écoulé ou leur affectation aux budgets primitifs 2022, les comptes administratifs pour la commune (en correspondance avec les comptes de gestion de la Trésorerie de Montaigu), relatifs à l'exécution comptable des budgets 2021 de la Boissière, ont été validés par les membres de l'assemblée. Leur synthèse est reprise ci-après pour la commune et l'assainissement. Pour tous les autres budgets, il est possible de les consulter sur le site internet de la commune www.boissieredemontaigu.fr

COMMUNE

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses :	1 141 746,88 €	Dépenses :	1 480 757,68 €
Recettes :	1 602 712,06 €	Recettes :	1 290 732,10 €
Résultat 2021 :	460 965,18 €	Résultat 2021 :	-190 025,58 €
Résultat 2020 :	0,00 €	Résultat 2020 :	74 690,49 €
Résultat cumulé* :	460 965,18 €	Résultat cumulé :	-115 335,09 €
* à affecter en totalité au financement des dépenses d'investissement du budget primitif 2022.		Dépenses restant à reporter sur 2022 :	416 800,00 €
		Recettes restant à encaisser sur 2022 :	186 513,00 €

ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses :	210 837,32 €	Dépenses :	210 232,11 €
Recettes :	204 173,25 €	Recettes :	124 555,69 €
Résultat 2021 :	-6 664,07 €	Résultat 2021 :	-85 676,42 €
Résultat 2020 :	0,00 €	Résultat 2020 :	66 139,73 €
Résultat cumulé :	-6 664,07 €	Résultat cumulé :	-19 536,69 €
		Dépenses restant à reporter sur 2022 :	0,00 €
		Recettes restant à encaisser sur 2022 :	0,00 €

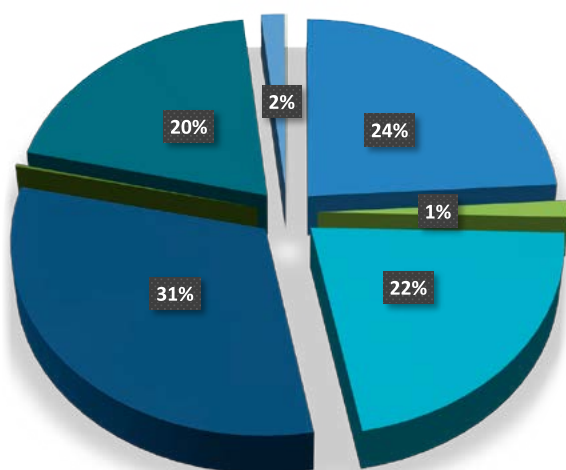
Les résultats du compte administratif assainissement 2021 (en l'occurrence, des déficits) ne pourront pas faire l'objet de reports sur 2022 en l'absence de budget primitif, la compétence assainissement ayant été transférée à la Communauté d'agglomération Terres de Montaigu au 1^{er} janvier 2022. En conséquence, sur préconisation du trésorier, ces résultats seront intégrés à ceux du compte administratif 2021 du budget principal de la commune pour reprise lors du vote du budget primitif 2022, en attendant qu'une décision soit prise à ce sujet en accord avec les instances communautaires.

> VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2022

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des propositions de budgets primitifs 2022 établies par la commission des Finances et le bureau municipal, pour la commune, les aménagements commerciaux, le CCAS-Foyer Soleil, la réserve foncière de Sainte Anne, et la zone d'habitations des Ecotais 3, les a adoptés à l'unanimité.

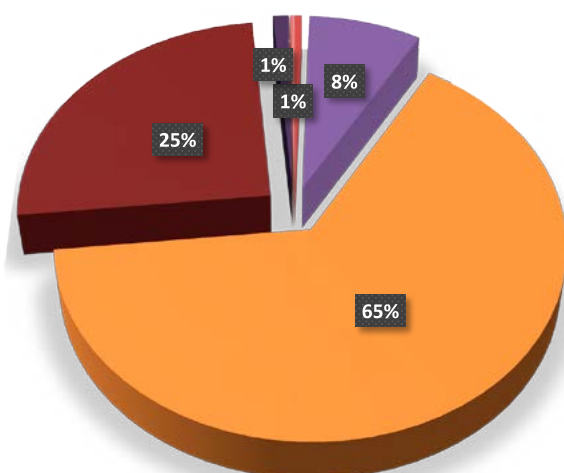
BUDGET COMMUNE		BUDGET LES ECOTAI 3	
Section de Fonctionnement	Section d'Investissement	Section d'Exploitation	Section d'Investissement
Dépenses : 1 552 950 €	Dépenses : 2 761 671,78 €	Dépenses : 1 444 200 €	Dépenses : 1 500 000 €
Recettes : 1 552 950 €	Recettes : 2 761 671,78 €	Recettes : 1 444 200 €	Recettes : 1 500 000 €
BUDGET AMÉNAGEMENTS COMMERCIAUX		BUDGET RÉSERVE FONCIÈRE DE SAINTE ANNE	
Section d'Exploitation	Section d'Investissement	Section d'Exploitation	Section d'Investissement
Dépenses : 25 000 €	Dépenses : 74 493 €	Dépenses : 144 330,45 €	Dépenses : 144 330,45 €
Recettes : 25 000 €	Recettes : 74 493 €	Recettes : 144 330,45 €	Recettes : 144 330,45 €
BUDGET DU CCAS/FOYER SOLEIL			
Section de Fonctionnement	Section d'Investissement		
Dépenses : 102 261,11 €	Dépenses : 4 606 €		
Recettes : 102 261,11 €	Recettes : 4 606 €		

DEPENSES PRINCIPALES



- 023 - Virement à la section d'investissement ... 372 670 € (24%)
- 042 - Amortissements ... 21 600 € (1%)
- 11 - Charges à caractère général (eau, électricité, fournitures, entretien courant de la voirie, des bâtiments...) ... 336 400 € (22%)
- 12 - Charges de personnel et assimilées ... 488 830 € (31%)
- 14 - Atténuations de produits (dégrèv TF, FPIC...) ... 3 500 € (0%)
- 65 - Autres charges de gestion courante (subventions, participation à l'OGEC, à l'AEJBM...) ... 303 450 € (20%)
- 66 - Charges financières (intérêts des emprunts) ... 25 500 € (2%)
- 67 - Charges Exceptionnelles (Titres annulés sur Exercice antérieur) ... 1 000 € (0%)

RECETTES PRINCIPALES



- 13 - Atténuations de charges (remb IJ arrêts maladie) ... 8 000 € (1%)
- 70 - Produits des services du Domaine (remb des frais des budgets annexes assainissement et CCAS Foyer Soleil) ... 122 200 € (8%)
- 73 - Impôts et taxes (impôts locaux, droits de mutation) ... 1 008 850 € (65%)
- 74 - Dotations, subventions et part reçues (dotations de fonctionnement versées par l'Etat...) ... 392 600 € (25%)
- 75 - Autres produits de gestion courante (locations...) ... 17 300 € (1%)
- 76 - Produits financiers ... 0 €
- 77 - Produits Exceptionnels (remb assurances sinistres...) ... 4 000 € (0%)



FINANCES (SUITE)



Dépenses d'investissement du budget principal

Libellés	Nouveaux Crédits	Reports	Total
Déficit d'investissement 2021 reporté commune	115 335,09 €	0 €	115 335,09 €
Déficit d'investissement 2021 reporté assainissement	19 536,69 €	0 €	19 536,69 €
Remboursement du capital des emprunts	188 000 €	0 €	188 000 €
Remboursement prêt-relais salle de sports (sur un total de 550 000 €)	310 000 €	0 €	310 000 €
Remboursement loyers de garantie	1 000 €	0 €	1 000 €
Remboursement à la Communauté d'agglomération taxes d'aménagement économiques	2 000 €	0 €	2 000 €
Terrains divers dont la Pinsonnière	0 €	2 800 €	2 800 €
Acquisition diverses	15 000 €	0 €	15 000 €
Mobilier urbain			
• Signalisation	0 €	10 500 €	10 500 €
• Autre mobilier, matériels, éclairage de fin d'année	20 000 €	6 000 €	26 000 €
Matériels - Service technique et salle de sports....	5 000 €	2 500 €	7 500 €
Bâtiments divers			
• Travaux et équipement divers	50 000 €	6 000 €	56 000 €
Restructuration - Agrandissement de la salle omnisports	0 €	30 000 €	30 000 €
Aménagement de la Plaine des Sports	1 300 000 €	34 100 €	1 334 100 €
Aménagement de voirie de la rue de la Renaudière et carrefour du Ribatet	20 000 €	245 000 €	265 000 €
Voirie Programme 2022	150 000 €	9 000 €	159 000 €
Aménagement divers de voirie	30 000 €	0 €	30 000 €
Travaux réseaux divers - Cadre PUP	9 000 €	11 000 €	20 000 €
Effacement des réseaux (génie civil tél. - Ecl. Public ...)	100 000 €	59 900 €	159 900 €
Renaudière – Rue des Herbiers			
Avance remboursable au budget Aménagements Commerciaux	10 000 €	0 €	10 000 €
TOTAUX	2 344 871,78 €	416 800 €	2 761 671,78 €



VOTE DES TAUX D'IMPOSITION LOCALE 2022

Les bases d'imposition locale et les montants d'allocations compensatrices pour cette année, ont été notifiés à la mi-mars 2022 par la Direction Générale des Finances Publiques, afin de permettre à la commune de fixer le produit fiscal nécessaire à l'équilibre de son budget principal. La proposition de la commission des Finances pour ces taux 2022 (révision de 2 % des taux des taxes foncières sur le bâti et sur le non-bâti) est acceptée par le conseil. Pour information, le produit additionnel de la fiscalité (allocations compensatrices comprises) à taux constant entre 2021 et 2022, aurait été de 28 506 € ; avec cette réévaluation des taux, il passera à 38 710 €. Le tableau présenté ci-dessous reprend les nouveaux taux, bases et éléments annexes (allocations compensatrices) de 2022 :

Impôts	Bases 2022	Taux votés pour 2022	Produits 2022
Taxe sur le foncier bâti	1 363 000 €	33,85 %	461 376 €
Taxe sur le foncier non bâti	116 100 €	52,24 %	61 812 €
Produit résiduel de taxe d'habitation			9 799 €
Allocation correctrice de fiscalité locale			142 578 €
Total			675 565 €
	2022		
Allocations compensatrices	27 268 €		
Dont compensation exonérations de la taxe sur le foncier bâti	19 834 €		
dont compensation exonérations de la taxe sur le foncier non-bâti	7 434 €		

> SYDEV

- Le syndicat a fait connaître les montants des participations communales 2022 :
 - maintenance de l'éclairage public 5 866,86 €
 - maintenance des panneaux clignotants et les radars pédagogiques 1 100,00 €

Il a également confirmé que le prix de l'électricité (marché de groupe ENGIE) fournie pour les bâtiments communaux et l'éclairage public communal en 2022, allait fortement augmenter. Le Syndicat prévoit une estimation de factures à 82 688 € TTC pour les bâtiments, et à 20 600 € TTC pour l'éclairage public, soit 103 288 € TTC en tout. La partie inhérente au budget assainissement (station d'épuration, poste de refoulement des eaux usées... transférée au 1-1-2022 à l'intercommunalité) doit cependant être déduite de ces montants.

Le Syndicat va verser des subventions pour atténuer cette évolution des prix, afin de couvrir environ 35 % des coûts supplémentaires.

• **L'Association des Maires de Vendée** a fait savoir que la Direction des Finances publiques mettait en service un dispositif de détection des constructions ou aménagements non déclarés, grâce aux prises de vues aériennes, pour vérifier si tous les locaux détectés dans cette catégorie sont correctement imposés (la Vendée est actuellement département-pilote de cette expérimentation, notamment pour les piscines, et le dispositif devrait être élargi à tous les bâtiments non déclarés ou non imposés au premier trimestre 2022). Les propriétaires concernés recevront des courriers, les incitant à régulariser leur situation.

• **Centre périscolaire** : la Communauté d'agglomération a notifié le montant de la participation financière CAF qui est due à la commune pour la partie enfance au titre de 2020... 16 575,85 € (comme pour 2019).

> RESTAURANT SCOLAIRE - PRIX DE VENTE DES REPAS - ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

En raison d'une hausse importante des coûts des produits alimentaires, du coût du personnel..., la Sté Convivio a demandé une révision exceptionnelle de + 6,50% du prix d'achat des repas qu'elle fournit à partir du 1^{er} avril 2022. Celle-ci a été acceptée par le Conseil.

Libellés	Prix des repas enfants École / Centre périscolaire		Prix des repas adultes	
	2021	2022	2021	2022
Prix achat Convivio	4,24 €	4,52 €	4,92 €	5,22 €
Frais de fonctionnement Commune	1,80 €	1,80 €	1,80 €	1,80 €
Coût total	6,04 €	6,32 €	6,72 €	7,02 €
Prix du repas facturé aux familles	4,15 €	4,42 €	6,20 €	6,60 €
Reste à charge par repas pour la Commune	1,89 €	1,90 €	0,52 €	0,42 €
Nombre de repas annuels (données 2021 arrondies)	23 400	21 530	66	66
Coût total pour la Commune	44 226,00 €	40 907,00 €	64,32 €	27,72 €

> AMÉNAGEMENT DE LA PLAINE DES SPORTS - FONDS DE CONCOURS COMMUNAUTAIRE – DEMANDE D'ATTRIBUTION SUPPLÉMENTAIRE SUR LE CRÉDIT RÉSERVÉ

Afin de compenser la diminution du concours de l'État qui devait être de 300 000 € et a été ramené à 96 900 € pour le projet d'aménagement de la Plaine des Sports, le conseil municipal sollicite de la Communauté d'agglomération Terres de Montaigu, l'affectation sur ce dossier du solde du fonds de concours (220 000 € sur 500 000 € en tout) attribué en 2020 à la Boissière de Montaigu. Pour rappel, 150 000 € de fonds de concours communautaire étaient déjà prévus dans le plan de financement initial de ces travaux, ce qui portera la somme réservée à ce projet, à 370 000 €, les 130 000 € de solde étant par ailleurs déjà réservés pour le financement du chantier d'aménagement de la rue de la Renaudière.

En bref...

> POPULATION LÉGALE AU 01/01/2022

2 324 habitants
(2 309 début 2021)



> LA DISTRIBUTION DU COLIS AUX AÎNÉS DE PLUS DE 75 ANS

(sac aux couleurs de la Boissière, brioche, chocolats, jus de pomme pétillant) s'est déroulée le samedi matin 9 avril, dans la partie bar de la salle polyvalente.

> SORTIES NATURE DU DÉPARTEMENT 2022

comme chaque année, le Département de la Vendée organise des sorties nature sur les Espaces Naturels Sensibles (ENS) des territoires. Pour la Boissière, cette année, ce sera le samedi 25 juin de 14 h 30 à 16 h 30 au lac de la Bultière, sur le thème du **Tataki-zomé ou l'art des feuilles frappées (avec la CICADELLE)**.

> LES ÉCHAPPÉES - ÉDITION 2022 LORS DES JOURNÉES DU PATRIMOINE (18/09/2022)

la Boissière doit participer à cette manifestation (organisation balade cyclo. intercommunale avec passage du circuit sur la commune, sur les secteurs de la Raslière, de la Fortécuyère, du lac de la Bultière, du Pont-Léger).



INTERCOMMUNALITÉ

> OPÉRATION MAI 2022



CRÉER UN ÉCOSYSTÈME FAVORABLE À LA PRATIQUE DU VÉLO AU QUOTIDIEN

Terres de Montaigu se dote d'une politique mobilité ambitieuse en approuvant un schéma vélo pour le territoire. L'objectif: devenir un véritable territoire cyclable en développant un écosystème favorisant la pratique du vélo au quotidien.

« Les caractéristiques du territoire, avec des distances raisonnables entre les bourgs et leurs services, mais aussi la proximité entre équipements et sa population montrent un fort potentiel pour la pratique du cycle, note Antoine Chéreau, président de Terres de Montaigu. Aussi, ce mode de déplacement peut être une réelle alternative aux déplacements motorisés sur les courtes et moyennes distances sur les trajets domicile, travail, loisirs... »

Développement du réseau, déploiement des services et sensibilisation

Forte de ce constat, à travers ce schéma vélo planifié jusqu'en 2035, Terres de Montaigu souhaite créer, avec et aux côtés des communes, les conditions propices pour la pratique du vélo quotidienne. Cela passe par le développement du réseau cyclable et son entretien, avec des infrastructures cyclables plus conséquentes et adaptées, le déploiement de services nécessaires en stationnement, réparation, location... mais

aussi un accompagnement à l'évolution des comportements avec une sensibilisation des habitants du territoire aux modes de déplacements doux pour impulser une « culture vélo ».

100 km d'aménagements cyclables

« Nous avons pour ambition d'atteindre 100 km de pistes cyclables intercommunales, souligne Antoine Chéreau, président de Terres de Montaigu. L'enjeu de ce schéma est de relier toutes les communes entre elles et leurs services, et de développer la pratique du vélo au sein d'une offre où chaque mode de déplacement à sa place et peut cohabiter. »

Ce schéma s'inscrit dans une démarche globale de l'agglomération de mener au plus vite la transition environnementale dans le cadre du plan climat Terres d'enAIRgie



BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS : ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !

Pour rappel, selon le code de l'environnement, le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit. Au-delà des troubles possibles avec le voisinage dus aux odeurs et aux fumées et les risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants qui véhiculent des composés cancérigènes. La toxicité des substances émises peut être accrue quand elles sont associées à d'autres déchets comme du plastique ou du bois traité.

L'amende encourue : 750 €

Comment valoriser ses déchets verts ?

- En les compostant
- En les broyant pour obtenir un excellent paillis pour le jardin et le potager
- En les déposant en déchèterie.



ZOOM ÉCO !

AXA

Monsieur Vincent Graton a repris, au 1^{er} janvier de cette année, le cabinet d'assurance AXA de la Boissière, il succède à Olivier Caillaud.

Mélanie Brisset et Martine Fèvre ses deux collaboratrices vous accueillent pour tout renseignement et suivi de dossiers... concernant l'assurance et la banque.

Horaires

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi :

09h00 - 12h30 & 13h30 - 18h00

Samedi : Fermé

Tél. 02 51 41 61 20





ÉCOLE PRIVÉE NOTRE DAME DES BUIS



BONNE RETRAITE GISÈLE !

Après une vingtaine d'années passées au service de l'école, Gisèle FAVREAU fait valoir ses droits à la retraite au 01/03/2022. C'est une nouvelle page qui se tourne ... Un grand merci Gisèle pour ces années au service des enfants de l'école, que tu vas continuer à croiser dans la commune, pour leur plus grand plaisir et le tien ! Nous te souhaitons une belle retraite !



RENCONTRE AVEC L'ÉCRIVAIN MARTIAL LIMOUZIN, ORIGINAIRE DE LA COMMUNE

Dans le cadre de notre projet de production d'écrits, les élèves de cycle 3 ont eu le plaisir de rencontrer l'écrivain Martial Limouzin dans les locaux de la bibliothèque (merci à eux pour le prêt). Ils ont eu l'occasion de lui poser multiples questions : Où écrivez-vous ? À quel moment ? Est-ce que vous avez donné envie d'écrire à quelqu'un d'autre ? Est-ce que ça rend heureux d'écrire un livre ?

Les enfants ont pu réaliser que l'écriture demande un réel effort et qu'il faut accepter d'y revenir plusieurs fois avant d'être satisfait de son travail. Rencontre magique... peut-être suscitera-t-elle des vocations...



KERMESSE : LE GRAND RETOUR !

À noter dans les agendas :

**Samedi 25 juin 2022, au Bois des Brosses,
Kermesse de l'école avec repas le midi.**



RAPPEL : INSCRIPTIONS

Si votre enfant n'est toujours pas inscrit pour l'année scolaire 2022-2023, pensez à faire les démarches de toute urgence auprès de la cheffe d'établissement (coordonnées ci-dessous).

Pascale SENELLE

Directrice de l'École Notre-Dame des Buis

1 Rue Centrale, 85600 LA BOISSIÈRE DE MONTAIGU

Tél : 02 51 41 68 15

direction@ecole-laboissieredemontaignu.fr



FERMETURE D'UNE CLASSE

À la rentrée 2022, notre école fermera une classe : nous passerons de 9 à 8 classes. Baisse de la démographie oblige ! Nous conserverons tout de même des conditions satisfaisantes d'accueil, car la moyenne d'élèves par classe ne dépassera pas 25 élèves, ce qui reste tout à fait confortable.



OGEc



KERMESSE

Quel plaisir de retrouver ce rendez-vous au Bois des Brosses, qui nous a tant manqué l'an passé ! Cette année, la kermesse revient, le samedi 25 juin 2022 mais sous une autre formule. Le défilé au départ de l'école aura lieu en fin de matinée ; s'en suivra le repas puis le spectacle en début d'après-midi ! Et bien sûr les traditionnels stands de jeux que petits et grands seront ravis de retrouver ! Nous comptons sur vous pour venir faire la fête avec nous, et applaudir nos petits et jeunes boissierien(ne)s costumé(e)s.



MATINÉES TRAVAUX

Tout au long de l'année, l'OGEc organise des matinées travaux pour entretenir l'école de vos enfants ; des matinées auxquelles sont conviés les parents d'élèves qui le souhaitent ! Votre participation et votre aide y sont précieuses, et toutes les compétences sont les bienvenues ! Alors n'hésitez plus, contactez l'OGEc et rejoignez-nous ! Nous vous accueillerons avec grand plaisir !





CARNAVAL

Après deux années sans carnaval, l'édition 2022 a été relancée ! Nous avons pu découvrir nos enfants déguisés lors du défilé du samedi 2 avril.



Avec les enseignantes des cycles 1 et 2, nous sommes en pleine réflexion pour apporter des nouveautés sur la cour de l'école des Acacias. Des photos seront visibles dans quelques mois.

Vous souhaitez vivre les différents événements de plus près ? N'hésitez pas à intégrer l'APEL pour la rentrée 2022-2023. Vous pouvez déjà nous le faire savoir. Merci.



NOUVELLE ADRESSE MAIL DE L'APEL

apel@ecole-laboissieredemontaignu.fr



FOYER RURAL

Après 2 années consécutives sans spectacle, la commission K'Danse est heureuse de vous dévoiler le thème du prochain gala de danse 2022 : « Au clair de la nuit », qui se déroulera le dimanche 19 juin à la Salle Dolia de Saint Georges de Montaigu.

La Billetterie du gala sera ouverte à partir du jeudi 19 mai avec une nouveauté, car les réservations se feront à l'Office de Tourisme Terres de Montaigu (67 Rue Georges Clemenceau - MONTAIGU-VENDÉE) 02 51 06 39 17 - billetterie@terresdemontaignu.fr

Tarifs (sur réservation)

Adulte : 9€

Enfants (à partir de 3 ans jusqu'à 12 ans) : 6,50€

BUXIA Mouv' avec des différentes activités à la rentrée 2022-2023 :

Mardi de 10h30 à 11h30
Gym Douce

Mercredi de 19h à 21h
Cardiofit - Renforcement
Musculaire - Fitzen

(Step, LIA, Crossfit, Cardio dansé, Pilates, Yoga, Taïchi, Stretching)

Vous choisissez votre formule !

Vous pourrez nous retrouver au Forum des Associations le samedi 18 juin, pour les inscriptions 2022-2023 Buxia Mouv et K'Danse.



- Ouverture de la billetterie à partir du jeudi 19 mai -
Réservations : Office de Tourisme Terres de Montaigu / 02 51 06 39 17
67 Rue Georges Clemenceau - Montaigu-Vendée / billetterie@terresdemontaignu.fr
Tarifs : Adulte : 9€ - Enfant : 6.50€ (de 3 ans à 12 ans)

L'assemblée Générale du Foyer Rural est prévue le vendredi 23 septembre 2022.

Pour nous contacter :

fr.kdanse.gym@gmail.com ou 07 70 77 13 44

Le Bureau du Foyer Rural

K'Danse et Buxia Mouv'

<https://frkdansegym.wixsite.com/monsie>



COMITÉ DES FÊTES



MANIFESTATIONS

- Fête des voisins : vendredi 13 mai 2022
- St Glinglin : samedi 9 juillet

Petites infos sur la SGG : Rendez-vous le samedi 9 juillet 2022 à 15h sur le parking de la salle polyvalente, avec ou sans chars, pour une parade vers le bois des Brosses. Notre traditionnel défilé donnera le ton de la fête sur le thème, « Astérix chez les Glinglins ». Vous pourrez y croiser des Idéfix, des Gaulois, des Falbala... sur de beaux chars, de moins de deux mètres de large et non motorisés, ou à pied.

Suivez-nous sur Facebook, Instagram et Tik Tok.

À noter : 21 mai 2022, passage de la Jumbo Run vers 11h45 dans le bourg.



MATÉRIEL

N'oubliez pas, nous sommes de nouveau ouverts pour la location de matériel les vendredis et lundis, de 18h30 à 19h30 au local du CDF, route de St Symphorien, derrière Mécamétal. Réservation aux mêmes horaires et jours sur place ou par téléphone au 02 51 24 73 44 (pas de réservations par mail, messagerie...)

Nous sommes très heureux de pouvoir enfin vous retrouver !!!



BIBLIOTHÈQUE



DÉSHERBAGE

Comme dans tout bon jardin, un peu de désherbage est nécessaire. Les étagères étant surchargées, nous avons retiré des livres. Certains sont retirés définitivement : livres anciens ou abimés. D'autres sont mis de côté provisoirement, car très peu empruntés.

Mais nous sommes toujours à votre écoute pour l'achat de nouveaux livres. À la demande des ados, nous avons fait l'achat de nouvelles séries de mangas (séries courtes). Nous sommes soucieux de répartir notre budget entre les différentes catégories de livres : romans adultes et policiers, documentaires adultes et enfants, albums et contes enfants,

romans enfants, BD enfants, ados, adultes...

Grâce aux emprunts auprès de la BDV, nous disposons aussi de livres écrits en gros caractères.

C'est avec plaisir que nous vous accueillons. N'hésitez pas à pousser la porte de la bibliothèque et à venir découvrir toutes les collections.

Rappel des horaires....

Lundi 16h30 - 18h30

Mercredi 16h30 - 18h30

Samedi 10h - 12h

Les bénévoles



TENNIS CLUB

À vos agendas, les samedi 11 et dimanche 12 juin 2022, tournoi de tennis ouvert à tous sur inscription auprès du club. Samedi matin, tournoi jeunes, après-midi, simples hommes et dames, et la journée de dimanche, les doubles.

Petite nouveauté cette année, après les finales du samedi soir, nous organisons un repas assis avec au menu « rougail saucisse », pensez à vous inscrire !!!

Renseignements et réservations auprès de DURET Gaëtan, 06 88 90 73 46



CLUB DES LOISIRS

Pour le plus grand plaisir des adhérents, les activités habituelles du Club ont repris.

Les évènements ponctuels :

- Le 28 avril : repas de Printemps qui a rassemblé une centaine de convives
- Le 12 juin : repas et spectacle au Cabaret la Belle Entrée à St André Goule d'Oie
- Le 8 octobre : concours de belote du Club, ouvert à tous
- Le 20 octobre : repas d'Automne.

Vous pouvez vous joindre à nous : le Club des Loisirs, lieu de rencontres et d'échanges, est ouvert à tous les retraités qui le souhaitent. Et pourquoi pas, avec des idées pour de nouvelles activités ?



ÉTOILE DU BOCAGE FOOTBALL

2 GRANDS ÉVÈNEMENTS

Le 28 mai 2022

Le club fête ses 80 ans

Le 15 juin 2022

L'Étoile du Bocage

devient

Montaigu Vendée Football



AU PROGRAMME :

- 14h - 18h : Rencontres amicales dans la bonne humeur alors INSCRIVEZ-VOUS !
- 18h30 - 19h : Cérémonie officielle (• Stade - Salle de sport)
- 19h - 21h : Apéritif (• Salle de sport)
- 21h - 2h : Buffet animé suivi d'une soirée dansante
Tarif : 20€ adultes / 12€ enfants (-14 ans)

Inscription et règlement sur le site :

• <https://www.bellasse.com/associations/etoile-du-bocage-football/evénements/>

Plonger pour jurer !
Date limite d'inscription : 10 mai 2022 !

OUVERT À TOUS !

Exposition photos
(• Salle de sport)



en Juin 2022

L'ÉTOILE DU BOCAGE
devient
MONTAIGU VENDÉE FOOTBALL

PROJET

- Fédérer et rassembler
- Permettre la poursuite du football à la Boissière de Montaigu
- Promouvoir la pratique du football toutes natures
- Créer un club stable, structuré et ambitieux pour le futur
- Formation des jeunes
- Répondre aux exigences de la FFF sur l'arbitrage, les formations et les labels
- Offrir du spectacle aux supporters



PALET CLUB

Nous avons fini premiers dans notre poule de championnat D2. Suite à ce classement, nous avons rencontré les deux premiers clubs des deux autres poules le samedi 23 avril, Palluau finit à 2678 points, Sainte Hermine à 2876 et la Boissière à 3056. Nous finissons donc champions de Vendée de D2!! C'était une très belle journée passée avec les 36 joueurs(es) sur 40 licenciés. Merci à vous tous d'avoir rapporté cette coupe au club.

Le bureau



Etat Civil

du 1^{er} trimestre 2022

Bienvenue à

Tylio MOREAU	23 janvier
Charly BOYARD	22 mars
Arthur FORGET	26 mars

Félicitations à

Mickaël PUBERT & Romain GUILBAUD	9 avril
----------------------------------	---------

Ils nous ont quittés

Jacqueline VENGEON	31 janvier
Christophe DURAND	12 février
Alexis CHAILLOU	23 février
Léa LAMY	24 février
Elie BLAY	20 mars
Alizée MARBOEUF	5 avril



Agenda 2022

Mai

Samedi 21 / Dimanche 22	Salon du Bien-être - Asso Instant pour Elle
Samedi 28	Anniversaire de l'Étoile du Bocage Football Club - 80 ans

Juin

Vendredi 10, Samedi 11 & Dimanche 12	Festival - Le Petit Théâtre
Samedi 11 & Dimanche 12	Tournoi interne - Club de Tennis
Vendredi 17	AG - AEJBM
Vendredi 17	AG - École de Musique
Samedi 18	Forum des Associations - Municipalité
Dimanche 19	Marche Buxia - Club d'Athlétisme
Dimanche 19	Gala de Danse - Foyer Rural
Vendredi 24	AG - Club de Tennis
Samedi 25	Kermesse - OGEC

Juillet

Samedi 2	Mechoui - UNC-AFN
Samedi 9	St Glinglin - CDF

Août

Dimanche 28	Licences - Club de palets
-------------	---------------------------



SERVICES MÉDICAUX

PHARMACIE CHATELIER

Mme Anne CHATELIER
2 rue de la Noue
85600 BOISSIÈRE-DE-MONTAIGU
Tél. 02 51 41 68 69

KINÉSITHÉRAPEUTES

Mme Nathalie LEBOEUF
Mme Anaïs RIBAIMONT
3, rue des Jardins
85600 LA BOISSIÈRE-DE-MONTAIGU
Tél. 02 51 24 04 88

OSTÉOPATHE

Mme Fanny LEGRAND
8 bis rue de Clisson
85600 LA BOISSIÈRE-DE-MONTAIGU
Tél. 06 63 71 91 30

RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE

Mme Valérie ALLARD
8 bis rue de Clisson
85600 LA BOISSIÈRE-DE-MONTAIGU
Tél. 06 83 19 58 15

CABINET D'INFIRMIÈRES

Mme Mélodie MOUILLE
Mme Laetitia LAUDE
Mme Charline CHAMPAIN
Mme Laura POULAIN
8 bis rue de Clisson
85600 LA BOISSIÈRE-DE-MONTAIGU
Tél. 06 67 98 84 66

SAGE FEMME

Mme Dorothée MACE
4 place de la Noue
85600 LA BOISSIÈRE-DE-MONTAIGU
Tél. 06 13 90 14 63

ADMR

Service d'Aide à Domicile
14, rue de la Roche Saint-André
85600 TREIZE-SEPTIERS
Tél. 02 51 41 48 05

Le Secrétariat de Mairie sera exceptionnellement fermé
Les vendredi et samedi 27 & 28 mai 2022

Infos mairie

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE :

Lundi-Jeudi-Vendredi : 9h/12h15 - 15h30/17h30
Mardi : 15h30/17h30 - Mercredi : 9h/12h45 - Samedi : 9h/12h
Tél. 02 51 41 61 08 - buxia@boissieredemontaigu.fr

PERMANENCES DE M. LE MAIRE (SUR RDV) :

Lundi matin, mercredi matin, vendredi après-midi, samedi matin



COMMUNE DE
LA BOISSIÈRE
DE MONTAIGU